

Programme de la journée

8h00 – 8h10	Accueil
8h10 – 8h40	Introduction et évaluation préliminaire
8h40 – 9h45	Mesures administratives Exigences médicales et procédure de renonciation
9h45 – 10h05	Pause café
10h05 – 11h00	Influences possibles des médicaments au volant, diminution naturelle des capacités
11h00 – 11h40	Possibilité de contrôler son acuité visuelle
11h40 – 13h15	Pause de midi
13h15 – 14h15	Conseils pour une conduite en sécurité Alternatives à la conduite automobile
14h15 – 14h50	Règles de circulation routière Situations spéciales / Nouveautés
14h50 – 15h00	Pause
15h00 – 16h00	Règles de circulation routière Situations spéciales / Nouveautés
16h00 – 16h15	Evaluation finale et appréciation du cours

Des adaptations d'horaire peuvent survenir.

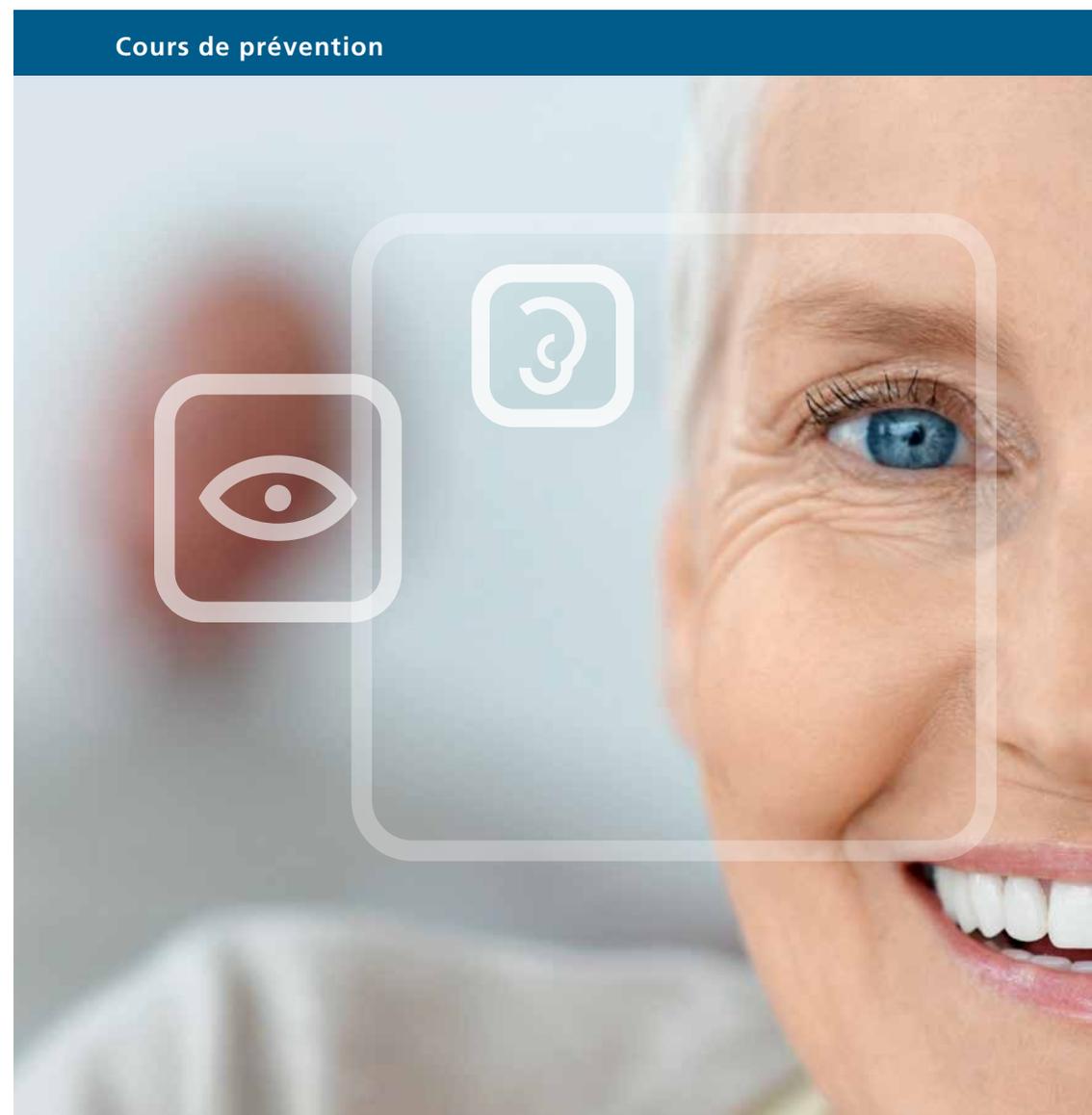
Notre secteur prévention se tient volontiers à votre disposition pour toute information complémentaire.

Route de Tavel 10
1700 Fribourg
Tél. 026 484 55 26
prevention@ocn.ch

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi :
7h30 – 16h30

Toujours à l'aise au volant

Cours de prévention



Les exigences posées aux utilisateurs et utilisatrices de véhicules en tous genres – jeunes et moins jeunes – sont élevées dans le trafic actuel. Récemment, la police vous a dénoncé-e auprès de l'Office de la circulation et de la navigation (OCN, Secteur mesures administratives) pour une infraction au code de la route. Cette réalité suscite certainement chez vous quelques réflexions et met en évidence votre besoin de mobilité. Vous n'aimeriez pas y renoncer mais seriez disposé-e à réactualiser vos connaissances. Alors, si vous comprenez suffisamment la langue française, n'hésitez pas à vous inscrire au cours :

Toujours à l'aise au volant

Le but de ce cours est de vous permettre de repérer les effets de l'âge sur la conduite automobile et de vous donner les moyens de poursuivre votre activité de conducteur ou de conductrice dans les meilleures conditions. Ceci sans représenter un danger pour les autres ou pour votre propre santé. Des spécialistes dans les divers domaines abordés se tiendront à votre disposition pour traiter des sujets du programme figurant en dernière page de ce document. Ce cours est mis sur pied par l'Office de la circulation et de la navigation du canton de Fribourg (OCN) dans le cadre de son activité générale de prévention. Le coût d'inscription s'élève à 200 francs. Il ne tient pas compte des frais liés à la prise de la décision administrative.

L'inscription à ce cours est volontaire. L'OCN, Secteur mesures administratives, tiendra cependant compte, dans la mesure du possible, de votre engagement lorsqu'il s'agira de décider de la prise à votre rencontre d'une mesure administrative (avertissement ; retrait de permis).

Informations pratiques et modalités d'inscription

Avant le cours



- Remplissez le bulletin d'inscription ci-joint sans oublier de cocher l'une des dates qui vous est proposée. Si une seule date est mentionnée et que celle-ci ne devait pas vous convenir, merci de nous contacter par téléphone. **La date choisie ne pourra pas être reportée.**
- Afin que l'OCN, Secteur mesures administratives, puisse tenir compte de votre engagement, retournez, **dans le délai indiqué**, le bulletin d'inscription dûment complété.
- N'oubliez pas la date de votre cours, **aucune nouvelle convocation ne vous sera envoyée.**

Le jour du cours



- Vous êtes attendu-e à **8 heures précises** dans l'auditoire se trouvant au 1^{er} étage de l'OCN, route de Tavel 10 à Fribourg.
- L'OCN dispose d'une cafétéria équipée uniquement d'automates à boissons. A proximité se trouvent différents restaurants.
- Les places de stationnement dans l'enceinte de l'OCN sont limitées. Merci de respecter les marquages et les indications sur place.
- Accès en transport public depuis la gare de Fribourg : Ligne de bus n° 6, arrêt « Vieux-Chênes ».